

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	33
Représentés	9
Absent	1

Votes	
Pour	42
Contre	
Abstention	

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 20 septembre 2023

Le vingt septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 12 septembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, FADLI Hafida (jusqu'au DÉL-23.093 inclus), SAYADI Walid, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GAULIER Danièle, COHEN Rachel, LORES Monique, POUUDY Franklin Lambert, OMRANE Alain, HABI Hacène, BOLLE DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, BOURVEN Julien, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien., HUTIN Sébastien, LEMOINE Nathalie, BENKAHLA Malika, CHIRRAANE El Arbi (à partir DÉL- 23.093)

Étaient représenté·e·s :

Mme DIMNET Jocelyne	mandat à Mme OSTERMEYER Sushma
Mme FADLI Hafida (à compter DÉL- 23.094)	mandat à Mme FONTAINE Sabrina
Mme BEZACE Mathilde	mandat à Mme HACHE Bénédicte
Mme LANTERNIER Lucie	mandat à M. COELHO Vasco
Mme BRULANT Marina	mandat à M. HABI Hacène
M. GARROUT Karim	mandat à M. SAYADI Walid
M. BANCE Stéphane	mandat à M. CHALBI Yacin
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle
M. CHIRRAANE El Arbi (jusqu'à DÉL- 23.092 inclus)	mandat à M. BOLLE Christian

Était absent : M. FONDENEIGE Matthias

Secrétaire de séance : Mme SASU Hancès

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le

.....
de la publication le
.....

O B J E T

**ATTRIBUTION D'UN DON À LA CROIX-ROUGE française SUITE AUX
INONDATIONS EN LIBYE**

Date de réception en préfecture
094-219400223-20230920-DEL-23-109-DE
Date de télétransmission : 27/09/2023
Date de réception préfecture : 27/09/2023

ATTRIBUTION D'UN DON À LA CROIX-ROUGE française
SUITE AUX INONDATIONS EN LIBYE

Monsieur le Maire rappelle que suite au passage de la tempête Daniel, la Libye vient de subir des inondations sans précédent faisant de nombreuses victimes.

En soutien à la population Lybienne, la commune de Choisy-le-Roi souhaite faire un don à la Croix-Rouge française.

LE CONSEIL,

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la commune de Choisy-le-Roi d'aider et de soutenir le Libye et ses habitants dans l'épreuve qu'ils rencontrent,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} – Décide l'attribution d'un don d'un montant de 5 000 euros (cinq mille euros) pour soutenir la population Libyenne dans les épreuves qu'elle rencontre.

Article 2 – Autorise le versement de ce don à la Croix-Rouge française qui lance un appel à la générosité pour venir en aide aux populations touchées par les inondations.

Article 3 : Dit que la dépense est inscrite au budget de la commune

Article 4 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 20 septembre 2023

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi



Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20230920-DEL-23-109-DE
Date de télétransmission : 27/09/2023
Date de réception préfecture : 27/09/2023